

Chiffres clés de l'ESS sur le Secteur de Saint-Loubès:

Extrait du portrait des structures de l'ESS du Cœur Entre-Deux-Mers

Contexte :

Ce travail s'inscrit dans le cadre du jardin solidaire du projet de territoire Ambition 2020 du Cœur Entre-Deux-Mers. Le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers a réalisé entre octobre et novembre 2015 une enquête auprès des acteurs de l'ESS repérés sur son territoire. L'objectif étant d'identifier les besoins des structures ainsi que de mieux appréhender son poids. Seules les structures employeuses repérées ont servi de base à cette enquête. Ainsi, 23 structures ont répondu au questionnaire en ligne, sur la centaine sondée.

Méthodologie :

Ces fiches CDC, proviennent des données du répertoire SIRENE de l'INSEE. Tous les établissements employeurs sont comptabilisés. Les données sont arrêtées en juin 2015. La liste des établissements est à demander auprès du Pôle Territorial.

Statistique des établissements ESS du Secteur de Saint-Loubès :

38* établissements employeurs, sous statut associatif et coopératif.

53% des établissements ont plus de 10 ans

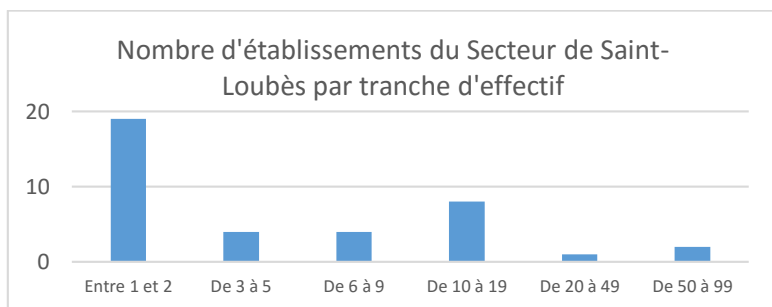
79% des établissements ont leur siège social sur le secteur de Saint Loubès

Les deux plus gros employeurs (entre 50 et 100 salariés) sont Véralec, une centrale d'achat E.Leclerc sous forme coopérative, et Le Temps de Vivre, association d'aide à domicile.

*Source : INSEE SIRENE 2014, PETR du Cœur Entre-deux-Mers.

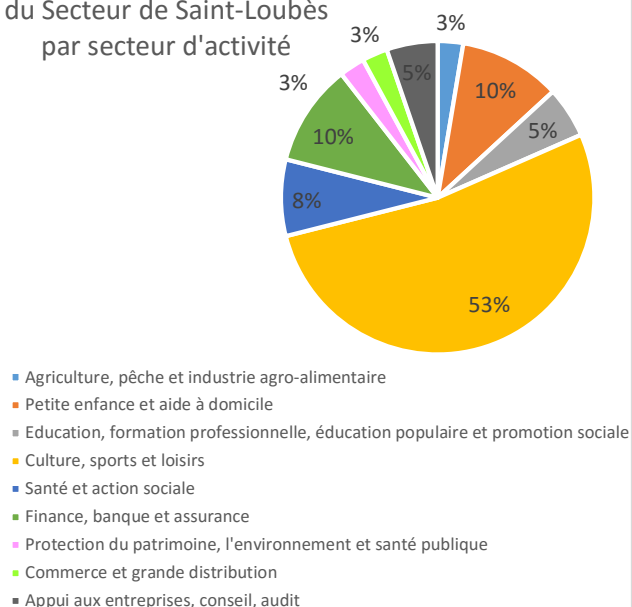
A titre de comparaison, sur l'ensemble du pôle l'ESS représente **285** établissements employeurs soit **8,6%** des établissements employeurs du territoire.

Les établissements employeurs :



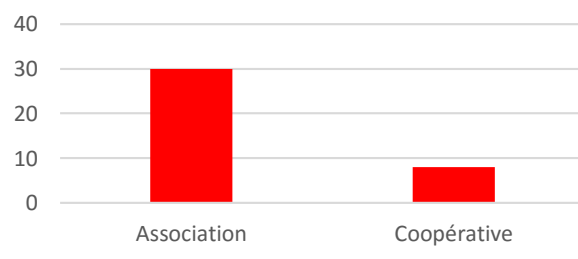
3 établissements ont plus de 20 salariés sur ce territoire. Les deux plus gros sont Véralec, une centrale d'achat E.Leclerc sous statut coopératif à Beychac-et-Caillaux ainsi que l'association Le Temps de Vivre, structure d'aide à domicile basée à Saint-Loubès.

Nombre d'établissements du Secteur de Saint-Loubès par secteur d'activité



Les secteurs de la **culture, sports et loisirs** dominent avec 53% des établissements employeurs. Viennent ensuite les secteurs de la **petite enfance et de l'aide à domicile** et les secteurs de la **finance, banque et assurance** avec tous deux 10%. C'est là une différence vis-à-vis des autres territoires qui peut être comprise du fait de la forte urbanisation du secteur.

Nombre d'établissements par statut



La grande majorité des établissements sont sous statuts associatifs. Il y a cependant un nombre assez élevé de coopérative au regard des autres territoires du Cœur Entre-deux-Mers. En effet, sur les 28 coopératives présentes sur le PETR, 8 sont sur le Secteur de Saint-Loubès. Ce sont principalement des banques, ainsi qu'une centrale d'achat et une CUMA.

Préconisations :

Il apparaît que l'échelle pertinente d'actions est celle du Pôle. Les acteurs ESS ont exprimés leurs souhaits :

- Créer des temps pour mieux se connaître
- Mutualiser des moyens, des équipements...
- Créer une communication collective...

En résumé, créer un réseau des acteurs de l'ESS du Cœur Entre-deux-Mers, en s'appuyant sur des rencontres organisée autour de problématiques concrètes (besoin de financement,...)